

Notes de lecture



Daniel Bachet

Professeur émérite des Universités
Université d'Évry-Paris Saclay

LE HANDICAP AU POUVOIR SOCIOLOGIE DES DROITS HUMAINS APPLIQUÉE AUX PERSONNES HANDICAPÉES ENGAGÉES EN POLITIQUE



de Cyril Desjeux
Fontaine, Presses universitaires de Grenoble, coll. « Handicap, vieillissement, société », 2024, 145 p., préface de Pierre-Yves Beaudot, ISBN : 9782706153259.

Les mandats politiques sont rarement exercés par des personnes en situation de handicap, même si certains personnages illustres (Abraham Lincoln, Théodore Roosevelt, etc.) ont occupé des fonctions de premier plan par le passé. En France, seuls trois députés se sont déclarés en situation de handicap en 2022, et sur les 705 parlementaires européens, quatre vivent avec un handicap visible. L'auteur montre parfaitement que l'entrée de la personne handicapée dans une fonction électorale peut déstabiliser les règles du jeu politique. Le handicap est parfois source d'innovation lorsqu'il met en question les normes et les routines, mais il est également à l'origine d'affects

et de conduites multiples devant la « différence » (crainte, suspicion, stigmatisation). Il est donc préférable que les règles du jeu et les institutions républicaines soient transformées afin de permettre aux personnes vivant avec un handicap d'y jouer un rôle effectif.

Le monde politique est souvent représenté à travers des catégories peu valorisantes telles que l'ambition, l'opposition frontale des projets, la conspiration, et même le complot. Or, le handicap permet précisément de développer d'autres représentations orientées vers la culture de l'écoute, de l'empathie et du compromis. La prise en compte du handicap sur un mode ouvert et non réducteur opère une forme de conciliation et tente de faire exister des valeurs fondées sur l'éthique du *care* et de la sollicitude dans le cadre plus large d'une justice privilégiant le respect protecteur de la loi. Il ouvre ainsi la possibilité d'une expérience fondée sur les conditions relationnelles et sociales nécessaires pour vivre ensemble et exercer le pouvoir. L'ouvrage indique clairement que les personnes qui vivent avec un handicap se heurtent tout d'abord à un premier « plafond de verre ». Celui-ci concerne en général les populations qui ont fait l'expérience d'un processus ségrégatif comme les femmes, les personnes âgées, les étrangers, les pauvres, les homosexuels.

Ce processus de ségrégation procède d'une logique d'infériorisation et de mise à l'écart. Il est caractérisé par une difficulté plus grande d'accès à l'école, à l'université, à l'emploi tout comme à certaines filières ou à certains postes à responsabilité. Les chiffres sont précis : moins d'un quart des enfants vivant avec un handicap accèdent au CM2 et quatre élèves sur dix vivant avec un handicap ont passé le Diplôme national du brevet. Par ailleurs, le taux de chômage des travailleurs reconnus handicapés est presque le double de celui de la population générale. De même, le revenu médian annuel des personnes vivant avec un handicap est bien plus bas que pour le reste de la population, soit d'un côté 14 800 euros pour les personnes les plus limitées dans leur autonomie, contre 20 500 euros pour les autres. Ces personnes ont de nombreuses difficultés à construire un réseau social et humain afin de consolider leur entrée dans la vie électorale, et plus généralement pour surmonter l'ensemble des contraintes inhérentes à la vie politique.

Les contraintes matérielles et humaines dans le quotidien sont nombreuses comme le signale l'auteur. Les personnes vivant avec un handicap peuvent par exemple avoir besoin de matériels spécialisés ou médicaux, de l'aide de soignants ou encore d'une aide humaine qui peuvent

difficilement être compatibles avec le rythme de la vie politique, les horaires décalés ou les fins de réunion indéterminées.

Le **deuxième** plafond de verre relève enfin d'une composante économique. Les limites de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) ou bien les budgets que les collectivités territoriales peuvent prévoir, permettent difficilement de compenser les besoins des personnes âgées qui sont en situation de handicap. Elles peuvent être contraintes de financer elles-mêmes les ressources dont elles ont besoin, ce qui crée un écart entre les personnes vivant avec un handicap mais disposant de capital économique, et les autres.

En devenant élues, les personnes vivant avec un handicap ne disposent pas des mêmes ressources et ne sont pas confrontées aux mêmes contraintes que les autres élus pour intervenir dans les débats publics. Or, il faut parvenir à prendre la parole et à se faire entendre dans la délibération, ce qui suppose des conditions initiales équitables qui peuvent être parfois empêchées par certains types d'altération physique ou mentale. C'est le **troisième** plafond de verre que l'auteur nomme « capacitaire ».

Dans la seconde partie de l'ouvrage, Cyril Desjeux s'attache à rappeler les contraintes et les ressources des candidats et des élus qui vivent avec un handicap dans les différentes formes de délibération du jeu politique pendant la campagne, ou encore pour exercer un mandat. Ces acteurs doivent composer et s'impliquer dans des joutes oratoires

et tactiques. Ils doivent jouer, tester les normes et les règles du jeu politique puis les éprouver en situation réelle, et parfois conflictuelle.

Malgré les difficultés rencontrées, il existe tout un travail d'ajustement, de bricolage et d'accommodement pour produire une autre voie que celle qui prévaut dans le champ agonistique de la politique. Les personnes vivant avec un handicap ouvrent une autre voie plus coopérative pour prendre les décisions collectives. Il ne s'agit plus alors de rechercher la victoire coûte que coûte et d'imposer une approche unilatérale du réel à l'aide d'activités de marchandages avec menaces et promesses électorales. Mais l'émergence d'une reconnaissance d'une nouvelle voie coopérative et délibérative de haute intensité implique de manière parallèle un profond changement dans le modèle d'activité dominant de la politique française. Selon l'auteur, l'engagement des personnes vivant avec un handicap dans les carrières politiques, en particulier celles qui sont le plus entravées, pour user de l'art oratoire et tactique n'est pas forcément une invitation à remplacer un mode opératoire par un autre. Il s'agit plutôt de diversifier les modèles existants et l'art de les mettre en scène, en privilégiant, notamment, des logiques de compromis. Cyril Desjeux pose la question de savoir si le handicap pourrait agir comme un catalyseur des listes citoyennes et participatives qui ont massivement fait irruption dans les élections municipales de 2020. Les modes de faire plus collaboratifs de ces listes, encore fragiles et tâtonnantes dans leur fonctionnement, pourraient aussi être une

opportunité à saisir pour mieux inclure les personnes vivant avec un handicap en politique.

L'ouvrage ouvre des perspectives originales pour une vision plus relationnelle de l'autonomie qui donne la primauté aux liens de dépendance et d'interdépendance dans lesquels les personnes s'engagent. Il montre la nécessité impérieuse d'imaginer des solutions qui renforcent la capacité des personnes tout en apportant des réponses sociales plus adaptées à certaines situations. Une approche par les droits donne la primauté à la place et à la circulation des personnes vivant avec un handicap dans la société, et non à leur déficience ou à leur trouble. Elle vient heurter les modes de fonctionnement, de financement, d'accompagnement et de régulation actuels du système politique, mais plus globalement des institutions comme l'école, le travail, la santé ou la justice. Elle invite à une transformation en profondeur des activités dès leur conception et leur programmation afin de n'exclure personne avant même l'amorce d'une action. Plus globalement, l'ouvrage pose la question des conditions de possibilité de l'autonomie et de l'interdépendance des individus sur des bases solidaires et coopératives. Cette question doit être inscrite dans un cadre social et politique. La question pertinente est celle des règles et des institutions qui permettent à chaque personne, vivant ou non avec un handicap, de rechercher un intérêt commun avec autrui et de favoriser les mobiles qui associent souci de soi et souci d'autrui.

